



ROCHECOLOMBE

Remise de chèques à trois associations ardéchoises

Vendredi 21 janvier, en fin de matinée, une cérémonie de remise de chèques à trois associations a eu lieu au Domaine Terra Noé, vitrine des Vignerons Ardéchois et symbole de leurs démarches environnementales et sociétales.

Cet événement faisait suite à la vente aux enchères de bouteilles de vin d'exception ayant vieilli au fond de l'Aven d'Orgnac. Cette vente a été réalisée le vendredi 3 décembre à la salle des fêtes d'Orgnac en présence de 70 enchérisseurs plus ceux présents sur le Net. Organisée au profit d'associations visant à promouvoir et défendre les valeurs ardéchoises comme la solidarité et la défense du patrimoine, cette vente, pour un coup d'essai fut un coup de maître.

Les objectifs de l'opération étaient de prouver que l'Ardèche sait faire des grands vins qui

vieillissent bien ; faire découvrir les meilleures cuvées des Vignerons Ardéchois élevées sous terre (VO, Terra Helvorum, Grand Aven...) ; créer un rendez-vous annuel pour les clients, ambassadeurs des vins d'Ardèche, en quête de vins d'exception ; faire connaître les richesses du territoire dont les Cotes du Vivarais et valoriser le beau département qu'est l'Ardèche.

En ce vendredi, il s'agissait donc de remettre les chèques : un de 5 290 euros au Collectif des sinistrés du 11 novembre 2019 représenté par Stéphane Lecaille et Vincent Manso, un de 4 320 euros à



Les personnalités tant viticoles que politiques avec les bénéficiaires de cette opération.

Elips (École Locale Itinérante de la Pierre Sèche) représentée par Anne-Lise Blaise et le troisième de 1 180 euros à l'association Aluna représentée par Jean Boucher.

Diverses personnalités politiques, le député Fabrice Brun représentant la Région, Jean-Yves Meyer représentant le Département, René Ughetto maire d'Orgnac ont

participé à cet événement préparé par le groupement des Vignerons Ardéchois représenté par son président, François Guigon et son directeur, Philippe Dry.

